



# PROGRAMME DE FORMATION POST-PERMIS B

## Arrêté :

Arrêté du 02/05:2019 relatif à la réduction du délai probatoire pour les titulaires d'un premier permis de conduire qui ont suivi une formation complémentaire.

## Objectif :

1/ **Susciter chez les conducteurs novices un processus de réflexion** sur les comportements au volant et leur perception des risques au moment où ils acquièrent de l'expérience.  
 2/ **Réduire la période probatoire:**  
 - de 6 mois pour les conducteurs ayant suivi une formation en conduite accompagnée  
 - d'1 an pour tous les autres primo-permis (Catégories B, B1, A1, A2)

## Public concerné et pré-requis :

- Titulaire d'un primo permis B, B1, A1 ou A2 en cours de validité depuis le 01/01/2019  
 - N'avoir commis, depuis l'obtention du permis, aucune infraction ayant donné lieu à un retrait de points ou ayant entraîné une mesure de restriction ou suspension au droit de conduire  
 - La formation doit avoir lieu entre le 6ème et le 12ème mois après l'obtention du permis de conduire

## Les intervenants :

- Etablissement de formation labellisée disposant d'un agrément en cours de validité.
- Une secrétaire à l'accueil pour les démarches administratives.
- Un enseignant diplômé du B.E.P.E.C.A.S.E.R titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite en cours de validité et d'une attestation de formation.
- Responsable pédagogique : Nathalie COUDERT

## Programme :

Voir détail au verso

## Date – Durée – Effectifs – Lieux :

- Date : A convenir
- Durée : La formation est prévue sur une durée de 7h au cours d'une même journée
- Effectifs : formation en groupe, entre 6 et 12 personnes
- Lieux : Le début et la fin de la formation se fera à l'établissement : 56 rue Raseteau, 86100 Châtelleraut

## Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement :

Pédagogie :

- Méthodes et techniques adaptées aux adultes.

Moyens et outils :

- Outils pédagogiques et réglementaires.
- Salle chauffée avec chaises.
- Voiture : Les textes en vigueur stipulent que la formation ne peut pas être effectuée sur des véhicules n'appartenant pas à l'auto-école ou au centre de formation.
- Véhicules à double commandes, assurés, entretenus et mis à disposition.

## Examen :

Aucun examen final ni passage de permis  
 Possibilité pour le formateur d'exclure l'élève et de ne pas remettre l'attestation si celui-ci montre un désintéressement visible, si son comportement fait apparaître une consommation de produits psychoactifs ou si les participants ne respectent pas les horaires.

## Diplôme visé:

Attestation de formation



AUTO - MOTO - FORMATION SÉCURITÉ

Création le 27/09/2018 Version 1. Réf 2018-31

## Programme détaillé

### **Présentation de la formation :** (durée : 10 min)

- Créer un climat favorable aux échanges et à la réflexion.
- Faciliter la prise de parole des stagiaires et capter leur attention.

### **Questionnaire d'entrée en formation :** (durée : 15 min)

- Se connaître en tant que conducteur.
- Connaître et prendre en compte ses limites

### **Constitution du groupe :** (durée : 35 min)

- Se présenter
- Confronter ses expériences au groupe.
- Découvrir sa singularité.
- Créer du lien.

### **Traitement du questionnaire d'autoévaluation :** (durée 45 min)

- Confronter ses expériences au groupe.
- Découvrir le groupe.

### **Perception des risques :** (durée 1 heure)

- Se positionner face aux risques.
- Se confronter à la perception des autres.
- Prendre en compte les différents points de vue pour mieux appréhender les risques.

### **Situations complexes :** (durée 1 h 15min)

- Comprendre et résoudre des situations complexes.

### **Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes :** (durée 1 h 45min)

- Etre capable de construire et d'anticiper ses déplacements.
- Prendre conscience des influences du contexte (environnement, pairs, véhicule, etc.).
- Etre conscient des conséquences de ses décisions (personnelles, professionnelles, sociales, etc.).

### **Choix de mobilité :** (durée 1 heure)

- Se connaître en tant qu'usager de la route : être conscient de ses choix en matière de mobilité et de déplacement.
- Etre sensibilisé aux questions environnementales.
- Découvrir des modes de déplacement alternatifs.

### **Bilan avec engagement :** (durée : 15 min)

- Bilan individualisé accompagné de conseils en lien avec la conduite.

### **DELIVRANCE DE L'ATTESTATION**